



Angoulême, le 20 février 2020

INVITATION PRESSE

Signature de la convention de médiation sociale en milieu scolaire

Elaborée initialement pour lutter contre le harcèlement scolaire, la médiation sociale en milieu scolaire intervient aussi, aujourd'hui, dans la lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire.

Porté par France Médiation et soutenu financièrement par l'État et ses partenaires, le dispositif repose sur un encadrement et un suivi de médiateurs qui interviennent dans des collèges et écoles élémentaires pour mener des actions de prévention des violences et de citoyenneté avec les élèves, l'équipe éducative et les parents.

En Charente, le dispositif a été initié en janvier 2019, suite aux différents événements de violences urbaines survenus fin 2018, avec la volonté partagée de rechercher des solutions pour enrayer le phénomène.

Aujourd'hui, la médiation sociale en milieu scolaire est déployée sur les sites de Michelle Pallet et Marguerite de Valois à Angoulême, et de Romain Rolland à Soyaux. Elle est le fruit d'un important travail partenarial entre la préfecture de la Charente, la direction des services départementaux de l'Éducation nationale, le Conseil départemental, la communauté d'agglomération GrandAngoulême, les communes d'Angoulême et Soyaux, la caisse d'allocations familiales, les bailleurs sociaux, l'association France Médiation et l'association Oméga.

L'ensemble de ces partenaires formaliseront leur partenariat au travers de la signature d'une convention le :

vendredi 21 février 2020 à 16h30
au collège Romain Rolland à Soyaux
(8, rue Romain Rolland – Soyaux)